

# CHARTRE DES MEMBRES FREELANCES DU CLUB URBIZ

\*\*\*\*\*

## **Point N°1 : Se retrouver dans les ambitions du Club UrBiz** (voir le « Manifeste du Club UrBiz »)

Le Club UrBiz souhaite changer les normes du marché du freelancing français pour qu'il devienne :

- *Un marché transparent, équitable et libéré ;*
- *Un marché qui considère avant tout le freelance comme un dirigeant d'entreprise ;*
- *Un marché où chacun connaît le coût et la valeur des services qui lui sont facturés ;*
- *Un marché composé de partenaires, qui prospèrent ensemble ;*
- *Un marché dans lequel chaque partenaire peut prendre les meilleures décisions stratégiques pour développer son business.*

## **Point N°2 : Adhérer au Club UrBiz par un parrainage unique**

Chaque Membre est parrainé une unique fois par un autre membre appelé son « **Parrain** ».

## **Point N°3 : Incarner les valeurs du Club UrBiz**

Le Club porte les valeurs de **transparence**, de **professionnalisme** et de **tolérance**.

Chaque valeur est déclinée en normes comportementales :

- ❖ « **Transparence** » : être honnête à la fois avec soi-même et avec les autres.
- ❖ « **Professionnalisme** » : incarner l'audace et l'exigence ; s'efforcer de faire simple et efficace ; garder un niveau d'engagement élevé ; garder à l'esprit que vous représentez le Club UrBiz ; inspirer les acteurs du marché.
- ❖ « **Tolérance** » : rester ouvert d'esprit ; respecter ce que vous êtes et ce que sont les autres ; respecter les différentes cultures des personnes que vous rencontrerez.

## **Point N°4 : Garder avant tout l'état d'esprit d'un entrepreneur**

Chaque Membre est considéré comme un Entrepreneur. L'entrée dans le Club ne signifie pas « *devenir un simple consommateur de services* ». Le Membre reste l'acteur principal de sa réussite et doit s'en donner les moyens. Chacun doit, toujours, se retrouver dans la maxime suivante :

« **Aide-toi et le Club t'aidera.** ».

## **Point N°5 : Faire prospérer et rayonner le Club UrBiz**

Chaque Membre devient un acteur à son échelle et s'implique à :

- ❖ Représenter le Club dans ses missions en clientèle ;
- ❖ Mettre en relation le Club avec les entreprises qu'il juge profitables ;
- ❖ Parrainer les meilleurs freelances de son réseau ;
- ❖ Apporter des missions au Club ;
- ❖ Rechercher le compromis si nécessaire ;
- ❖ Participer dans la mesure du possible aux événements du Club auxquels il est invité.

## **Point N°6 : Faire un usage éclairé des services mis à disposition par le Club UrBiz**

Le Club UrBiz met à disposition des services dont le Membre s'engage à faire bon usage.

\*\*\*\*\*